

Résumé

La Norvège a mieux surmonté la crise financière que la plupart des autres pays de l'OCDE, enregistrant une récession moins prononcée et une moindre augmentation du chômage, dont le taux est probablement resté inférieur à 4 %. Sa situation budgétaire favorable lui a permis de stimuler massivement l'activité, tout en réduisant fortement les taux d'intérêt et en fournissant d'amples liquidités à l'économie. Le principal enjeu est maintenant de démanteler les mesures de soutien exceptionnelles suffisamment tôt pour éviter une surchauffe. L'engagement résolu de la Norvège en faveur d'objectifs de croissance verte est louable, et la recherche d'une plus grande efficacité économique dans la réalisation de ces objectifs doit être poursuivie.

De généreuses mesures de relance budgétaire ont été mises en œuvre en 2009 et le budget 2010 en prévoit quelques autres. La reprise étant bien amorcée, les mesures de stimulation devront être progressivement levées, en particulier dans la mesure où une poursuite de la relance budgétaire risquerait de provoquer un resserrement de la politique monétaire et une appréciation de la monnaie, ce qui aurait des conséquences défavorables pour les branches d'activité exposées à la concurrence internationale. Si la reprise se déroule comme prévu, un certain resserrement devrait intervenir d'ici peu. Par la suite, il serait souhaitable de ramener le déficit structurel à 4 % de la valeur du Fonds public pour les retraites-Composante étrangère (SPU, Statens pensjons fond-Utland) en 2013, voire plus tôt. Un retour rapide sur la trajectoire des 4 % renforcerait la crédibilité des orientations budgétaires et permettrait de faire face aux coûts liés au vieillissement. Il importe d'achever les réformes des retraites et de poursuivre celles des régimes de maladie et d'invalidité, afin d'améliorer l'offre de main-d'œuvre et d'assurer la viabilité des finances publiques au cours des années à venir.

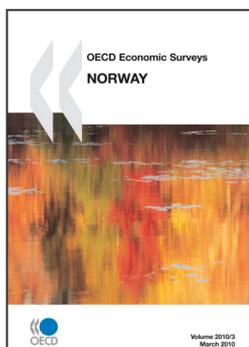
La politique monétaire doit aussi reprendre un cours plus normal. De fait, ce processus s'est déjà amorcé et les mesures exceptionnelles mises en œuvre en termes de liquidités ont été éliminées, les marchés financiers n'en ayant plus besoin pour fonctionner. Le rythme de retrait de ces mesures devra être déterminé en fonction de l'évolution de l'économie norvégienne et des tensions inflationnistes qui se feront jour, de l'orientation de la politique budgétaire et, dans la mesure où la Norvège est un petit pays très ouvert, du rythme du resserrement monétaire en Europe. Le cadre de ciblage de l'inflation convient bien à cette tâche, et les autorités doivent continuer à tenir compte de l'évolution des prix des logements et de l'immobilier à usage commercial pour déterminer les taux directeurs.

Dans le secteur financier, l'efficacité du cadre de surveillance et de réglementation et le souvenir de la crise bancaire qu'ont connue les pays nordiques ont limité l'exposition des banques aux actifs les plus toxiques et aux prêts les plus risqués. Les trois institutions responsables de la stabilité financière collaborent efficacement sur le plan macroprudentiel. Le système de surveillance et de réglementation financière est en voie d'être réformé à l'échelon européen et au niveau mondial, et la Norvège est étroitement impliquée dans ce processus, notamment du fait de sa participation à la nouvelle architecture de surveillance de l'UE. Il conviendrait d'explorer les possibilités de renforcer

la réglementation avant que des recommandations internationales ne soient finalisées, par exemple en imposant aux banques norvégiennes des ratios de fonds propres plus élevés.

La politique sur le changement climatique se caractérise en Norvège par des objectifs remarquablement ambitieux en termes de réduction des émissions et de promotion de nouvelles technologies et de projets susceptibles de réduire le coût, pour tous les pays, de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Des engagements politiques à long terme doivent être pris pour atteindre ces objectifs unilatéraux ambitieux, qui auront des effets d'émulation utiles sur le reste du monde. Le plus efficace serait d'adopter des politiques permettant de réduire les coûts au minimum, notamment en supprimant les exemptions et les taux spéciaux de la taxe sur le CO₂ et en étendant le champ d'application des échanges de droits d'émission. Il faudrait par ailleurs veiller à ce que les politiques mises en œuvre par la Norvège restent compatibles avec l'évolution des dispositions de l'accord sur l'Espace économique européen (EEE).

La politique de la pêche a contribué à la reconstitution d'importants stocks de poissons nordiques, mais d'autres, essentiellement des stocks halieutiques gérés en coopération avec l'UE, sont surexploités. La Norvège devra travailler en étroite collaboration avec d'autres pays, de l'UE notamment, afin de fixer des limites de prises plus prudentes assorties de mesures de contrôle et de sanctions plus efficaces. Au niveau national, la gouvernance de ce secteur est bien conçue en termes de conservation des stocks, mais une rationalisation plus poussée du régime des quotas et une suppression des dérogations au droit de la concurrence permettraient d'améliorer encore la productivité sans mettre en péril la viabilité de l'activité.



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Norway 2010

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-nor-2010-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Résumé », dans *OECD Economic Surveys: Norway 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-nor-2010-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.